

1. *Débitrice:* **Syndicat des Bouchers de la Ville de Fribourg**, 1700 Fribourg
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois jusqu'au 12.07.2004
3. *Commissaire:* M. Jacques Ceriani, c/o MCM Conseil SA, route de Chantemerle 58, à 1763 Granges-Paccot
4. *Remarques:* Octroi du sursis: 13 janvier 2004
Délai pour les productions: 20 jours dès la présente publication, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP)
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées durant le sursis concordataire.
Jacques Ceriani, c/o MCM Conseil SA
1763 Granges-Paccot
(02110440)